



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université d'Artois. hceres-02036976

HAL Id: hceres-02036976

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036976>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015294
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence Droit proposée par l'Université d'Artois répond à tous les canons de la formation. L'objectif est de préparer les étudiants, soit à devenir assistant juridique, soit à passer des concours de la fonction publique, soit, et surtout, à poursuivre leurs études dans un master en sciences juridiques. Pour cela, le parcours propose les enseignements qui permettent de maîtriser les concepts fondamentaux du droit (ex. droit civil, droit administratif, droit pénal) et de compléter ceux-ci par une solide culture générale. Ce socle de connaissances est accompagné de la maîtrise de compétences transversales (expression écrite et orale, analyse, construction du raisonnement, recherche d'information) ou disciplinaire (maîtrise du raisonnement juridique). Cette structure de la licence Droit est classique pour la discipline. Dès lors, ce qui distingue la licence proposée par l'Université d'Artois, c'est l'attention remarquable portée aux étudiants : l'identification de leurs difficultés comme la mise en œuvre de mesures leur permettant de les dépasser témoignent d'une démarche active, poussée et de qualité ainsi que d'une volonté forte de porter le plus grand nombre d'étudiants vers la réussite. Ainsi, une enquête a été effectuée auprès des étudiants de première année pour tenter d'identifier les principales causes d'abandon. Parmi ces causes, celles pouvant donner lieu à une réponse appropriée par l'UFR ont été l'objet des principales innovations. Par ailleurs, le souci de se préoccuper, au-delà du savoir disciplinaire, de l'acquisition de compétences transversales est parfaitement intégré et décliné. Enfin, si la troisième année de licence est de facture classique, les deux premières années proposent une ouverture particulièrement forte sur la culture générale et la transdisciplinarité. L'attention ainsi portée à l'encadrement des étudiants et à leur réussite gagnerait à être étendue aux étudiants sortants et aux réorientations. Si les effectifs de la mention restent modestes et le taux d'échec en première année important, ces constats ne sauraient être imputés à un défaut pédagogique ou de structuration de la licence.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Encadrement des étudiants. |
| 2- | Connaissance des difficultés des étudiants. |
| 3- | Dispositif d'aide à la réussite. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | Suivi des sortants. |
| 2- | Positionnement dans l'offre régionale. |
| 3- | Réorientations. |

Recommandations :

Les efforts engagés et les innovations en matière d'aide à la réussite pourraient être poursuivis, étendus aux réorientations et passerelles, et enrichis des informations sur les sortants.

Une réflexion sur le positionnement régional, prenant en considération les formations équivalentes existant en dehors de l'Université d'Artois, devrait être menée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.